

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - DÉCEMBRE 2024

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	13
Informations spécifiques	14
Informations réglementaires	15
Certification du Commissaire aux comptes	21
Comptes annuels	26
Bilan Actif	27
Bilan Passif	28
Compte de résultat	29
Annexes aux comptes annuels	31
Informations générales	32
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	38
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	41
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	48
Inventaire des actifs et passifs	55
Annexe(s)	94
Caractéristiques de l'OPC	95
Information SFDR	101
Loi Energie Climat (LEC)	113

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

Un début d'année dans le vert pour les actifs risqués. La saison des résultats qui vient tout juste de débiter a poussé les actions à la hausse ce mois-ci, avec comme secteurs phares la technologie et le luxe, affichant des résultats au-dessus des attentes. Les actions mondiales en ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +1,2%. Les Etats-Unis progressent de 1,5% et surperforment l'Europe (+1,2%). Les marchés de la zone euro (+2,1%) font mieux, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas (+7,8%) et la France (+1,7%). Hors zone euro, le marché suédois (-1,7%) ainsi que le marché britannique (-1,3%) sont à contre tendance en janvier. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+8,5%) a su tirer son épingle du jeu ce mois-ci. Le MSCI pays émergents recule (-3,5%) entraîné par la contre-performance du marché chinois (-10,4%) malgré son sursaut en fin de mois. En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+1,5%) l'emportent face aux valeurs défensives (+0,8%). En tête, le secteur de la technologie (+9,7%) et le secteur des services de communications (+3,4%). Le secteur des matériaux (-4,1%), le secteur des services publics (-3,9%) ainsi que le secteur de l'énergie (-3%) sont ceux qui ont connu les plus fortes baisses ce mois-ci. En Europe, les valeurs de croissance (+2,7%) surperforment les valeurs dites « Value » (-0,3%).

Février 2024

Les investisseurs ont acheté le scénario du « soft landing », entraînant à la hausse les marchés d'actions ce mois-ci. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +4,5%. Les Etats-Unis progressent de 5,2% et surperforment l'Europe (+2,2%). Les marchés de la zone euro (+3,2%) font mieux, avec comme principaux contributeurs, l'Italie (+6,2%) et les Pays-Bas (+5,4%). Hors zone euro, le marché suédois (5%) a su tirer son épingle du jeu en février. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+5,4) affiche une performance positive ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+5%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+8,6%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) l'emportent face aux valeurs défensives (-1,4%). En tête, la consommation discrétionnaire (+7,7%), la technologie (+6,1%) et l'industrie (+6%). L'immobilier (-7,1%) ainsi que les services aux collectivités (-5,7%) enregistrent les plus forts reculs. En Europe, les valeurs de croissance (+4,2%) surperforment les valeurs dites « value » (0%).

Mars 2024

Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales en ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taiwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%).

Avril 2024

Les marchés actions ont souffert ce mois-ci, en raison de la crainte que la Réserve fédérale américaine n'assouplisse pas sa politique monétaire aussi rapidement qu'anticipé. En effet, des chiffres d'inflation plus forts qu'attendu, combinés à une résilience de la demande privée, ont forcé les investisseurs à réviser leurs prévisions de baisse de taux pour cette année. Les actions mondiales en ont pâti, le MSCI ACWI perdant (-2,9%). Les Etats-Unis reculent de -4,2% et sous-performent l'Europe (-1,3%). Les marchés de la zone euro (-2,5%) font moins bien, avec comme principaux détracteurs les Pays-Bas (-3,5%), l'Italie (-3,4%) et l'Allemagne (-3,3%). Hors zone euro, le marché britannique (+2,5%) a su tirer son épingle du jeu en avril du fait de sa forte exposition aux valeurs de l'énergie. Toujours côté marchés développés, le Japon (-1,1%) affiche une performance négative ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+1,2%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+6,4%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (-2,7%) sous-performent les valeurs défensives (+1,3%). En tête, le secteur de l'énergie (+6,4%), le secteur

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

bancaire (+2,9%) et le secteur de la santé (+1,3%). Le secteur de l'assurance (-5,8%) ainsi que le secteur des biens de consommations cycliques (-5,2%) et de la technologie (-5,6%) sont les grands perdants. En Europe, les valeurs de croissance (-2,7%) sous-performent les valeurs dites « value » (+0,3%).

Mai 2024

Les marchés actions ont souffert ce mois-ci, en raison de la crainte que la Réserve fédérale américaine n'assouplisse pas sa politique monétaire aussi rapidement qu'anticipé. En effet, des chiffres d'inflation plus fort qu'attendu, combinés à une résilience de la demande privée, ont forcé les investisseurs à réviser leurs prévisions de baisse de taux pour cette année. Les actions mondiales en ont pâti, le MSCI ACWI perdant (-2,9%). Les Etats-Unis reculent de -4,2% et sous-performent l'Europe (-1,3%). Les marchés de la zone euro (-2,5%) font moins bien, avec comme principaux détracteurs les Pays-Bas (-3,5%), l'Italie (-3,4%) et l'Allemagne (-3,3%). Hors zone euro, le marché britannique (+2,5%) a su tirer son épingle du jeu en avril du fait de sa forte exposition aux valeurs de l'énergie. Toujours côté marchés développés, le Japon (-1,1%) affiche une performance négative ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+1,2%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+6,4%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (-2,7%) sous-performent les valeurs défensives (+1,3%). En tête, le secteur de l'énergie (+6,4%), le secteur bancaire (+2,9%) et le secteur de la santé (+1,3%). Le secteur de l'assurance (-5,8%) ainsi que le secteur des biens de consommations cycliques (-5,2%) et de la technologie (-5,6%) sont les grands perdants. En Europe, les valeurs de croissance (-2,7%) sous-performent les valeurs dites « value » (+0,3%).

Juin 2024

"Au mois de juin, l'économie mondiale a confirmé un léger ralentissement et l'inflation a retrouvé une tendance baissière. La Banque centrale européenne (BCE) a initié une première baisse de taux alors que la Réserve Fédérale (Fed) et la Banque d'Angleterre préfèrent temporiser. En Europe, le mois de juin a confirmé une légère reprise des économies avec des signes d'amélioration notables qui augure d'une expansion modérée au 2ème trimestre. L'indice économique Sentix pour la zone euro a augmenté à 0,3 points en juin, indiquant une amélioration des attentes du marché sur l'activité économique. Les statistiques d'inflation du mois de mai indiquent une accélération à 2,6% en glissement annuel, contre 2,4% en avril. Celle-ci est principalement due à l'inflation des services, qui ne devrait diminuer que progressivement. On note une disparité au sein de la zone euro avec une inflation à 0,8% en Italie mais qui remonte à 2,8% en Allemagne. Si la tendance globale de l'inflation de la zone euro est baissière, elle résiste dans les activités de services et en constitue désormais le principal moteur. La Banque centrale européenne a réduit ses taux directeurs le 6 juin pour la première fois depuis cinq ans, après une décision similaire de la Banque du Canada. Cette annonce était conforme aux attentes, l'inflation à moyen terme se rapprochant de l'objectif de la BCE. Christine Lagarde s'est abstenue de s'engager sur de futures baisses de taux. Le marché anticipe cependant plusieurs baisses de taux de la BCE sur le second semestre. En l'absence de baisse des taux directeurs de la Fed et d'incertitude politique en France, l'euro a baissé face au dollar passant de 1.09 à 1.07. Les marchés actions de la zone EMU clôturent le mois en zone négative à -2,48%. Seul le secteur de l'IT fini le mois positivement à 8,67%. Les consumer staples (-5,69%), l'industrie (-5,74%) et l'immobilier (-7,84%) signent les pires performances. Au niveau pays, les Pays-Bas affiche la seule performance positive à +4,41%, le Portugal (-5,53%), la France (-6,31%) et l'Irlande (-6,55%) ferment la marche. Les valeurs dites cycliques -2,01% surperforment les valeurs défensives -3,99% ; les valeurs dites « Values » (-4,64%) sous-performent les valeurs de croissance -0,10%."

Juillet 2024

"Au mois de juillet, l'économie a poursuivi sa lente reprise avec une amélioration de la confiance des consommateurs. La croissance européenne atteint 0,3% au T2, grâce à l'investissement des entreprises et au commerce extérieur, plutôt qu'à la consommation des ménages qui reste faible. L'Espagne, l'Italie et la France ont enregistré une croissance plus forte que prévu au deuxième trimestre, compensant la baisse en Allemagne (-0,1%). Le rebond de l'activité reste limité avec une forte disparité entre les pays en particulier pour la production industrielle qui repart en France alors qu'elle reste décevante en Allemagne. Le Royaume Uni en revanche a surpris les investisseurs en sortant enfin de la récession avec une croissance plus forte qu'attendu au 2ème trimestre. La Banque centrale européenne (BCE) a maintenu ses taux d'intérêt inchangés, mais les investisseurs s'attendent à une possible baisse en septembre en raison de la faiblesse persistante de la consommation des ménages et de l'inflation modérée qui est passée de 2,6% en mai à 2,5% en juin grâce à une modération des prix des biens et de l'énergie. Mais l'inflation cour retraité des éléments volatils est restée stable à 2,9% en glissement annuel (au-dessus des attentes de 2,8%), en raison de l'inflation persistante des services (4,1% en glissement annuel). L'actualité politique européenne est restée dense avec en France des élections législatives qui n'ont pas permis de dégager une majorité claire. Les différentes forces

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

politiques doivent donc construire une coalition ou bâtir des majorités de projet. En attendant, le gouvernement démissionnaire gère les affaires courantes et urgentes. La France sous le coup de la procédure de déficit excessif de l'Union Européenne devra présenter un budget 2025 ce qui risque d'être compliqué en l'absence de majorité à l'Assemblée Nationale. Le Parlement européen a maintenu la continuité avec la réélection d'Ursula Von der Layen comme présidente de la Commission Européenne. Au Royaume Uni, les élections législatives ont dégagé une très large majorité aux Travaillistes qui retrouvent le pouvoir après 14 ans dans l'opposition. Les principaux objectifs du gouvernement de Keir Starmer sont de rétablir les finances publiques en augmentant les impôts, de modifier la législation du travail et de soutenir la transition écologique. Les marchés actions de la zone EMU clôturent le mois avec une performance de +0.42%. Le secteur de la santé (+6.99%) et des utilities (+5.18%) signent les meilleures performances mensuels. Seul le secteur de la consommation discrétionnaire (-4.94%) et l'IT (-6.85%) finissent en territoire négatif. Les valeurs défensives (+3.30%) font mieux que les valeurs dites cycliques (-0.46%); les valeurs dites « Values » (2.87%) surperforment les valeurs de croissance (-2.02%)."

Août 2024

"Le scénario de ralentissement marqué de l'économie qui était depuis plusieurs mois écarté par les investisseurs est revenu sur le devant de la scène. Ce changement de narratif, associé à la hausse surprise des taux de la Banque du Japon et la chute du marché japonais, ainsi qu'une dégradation des perspectives de certaines grandes valeurs américaines, ont entraîné une chute brutale des marchés d'action. En Europe, les marchés ont montré une certaine résilience en terminant le mois dans le vert. L'Eurostoxx 50 a progressé de 2% en août, soutenu par des gains dans les secteurs de la consommation cyclique et de la technologie. Le DAX allemand a enregistré une hausse de 2,3 %. Le CAC40 continue de sous performer les marchés européens. Une hausse moins importante outre-manche avec le FTSE 100 qui grapille seulement de 0,5 %"

Septembre 2024

Les marchés actions sont restés volatils en septembre, particulièrement dans le secteur technologique. Le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 1,6 % battant de nouveaux records, après un rebond des secteurs défensifs tels que la consommation de base et la santé, signe d'une déconcentration du marché. De son côté, le NASDAQ, plus exposé aux valeurs technologiques, a profité de la baisse des taux pour gagner plus de 2,2 %. En Europe, l'indice EuroStoxx50 était quasi inchangé sur le mois et continue de sous-performer les Etats-Unis. Le DAX allemand a également progressé de 2,7 %, tandis que le CAC 40 réussit à terminer sur une note positive en fin de mois grâce à la bonne performance des valeurs du luxe dans le sillage du marché chinois. Les mesures annoncées en Chine ont incité les investisseurs à se repositionner sur ces valeurs du luxe qui sont particulièrement sensibles au marché asiatique.

Octobre 2024

Les marchés actions ont globalement consolidé avec une reprise de la volatilité. Aux États-Unis, le S&P 500 a atteint de nouveaux sommets au cours du mois mais termine en baisse de -1,0 % suite à plusieurs publications de résultats d'entreprise décevants, d'incertitudes sur les baisses de taux et du résultat des élections (fiscalité des entreprises). En Europe, la consolidation a été plus marquée avec l'EuroStoxx50 perdant -3,5 %. Le CAC40 a également terminé en recul de -3,7 %, suite à des publications en dessous des attentes pour les valeurs du luxe et de l'énergie. En Allemagne, le DAX30 a affiché une baisse modérée de -1,3 %, portée par une amélioration des perspectives sur le secteur industriel.

Novembre 2024

Les marchés actions terminent le mois avec des performances contrastées. Aux États-Unis, les indices boursiers ont atteint de nouveaux sommets suite à l'élection de Donald Trump, portés par les anticipations de baisses d'impôts et de mesures favorables aux entreprises. En Europe, les marchés actions ont souffert des incertitudes politiques en France et en Allemagne et d'une détérioration des perspectives. L'indice STOXX50 a reculé de -0,5 %. Le CAC40 a sous-performé avec une nouvelle baisse mensuelle de -1,6 % retrouvant les plus bas d'août. En revanche, le DAX30 allemand a mieux résisté marquant une hausse de 2,9 % grâce aux valeurs technologiques et au secteur industriel hors auto.

Décembre 2024

"La croissance économique européenne a continué de donner des signes de faiblesse en décembre. Les conditions restent difficiles pour le secteur manufacturier comme le confirment les chiffres de production industrielle en Allemagne. On note que l'écart se creuse entre l'Espagne et l'Italie qui semblent accélérer alors que les perspectives restent négatives en Allemagne et en France. En France, la situation politique incertaine

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

avec le rejet du budget 2025 et la chute du gouvernement Barnier seulement trois mois après sa nomination, limite la visibilité des entreprises alors que le déficit devrait dépasser 6% du PIB en 2024. La dette de la France a été finalement dégradée par Moody's quelques heures après la nomination de F. Bayrou au poste de premier ministre. L'incertitude fiscale française combinée aux annonces de plans de licenciements incitent les ménages à épargner malgré une hausse du revenu réel. La situation politique est également incertaine en Allemagne où le Chancelier Olaf Scholz a perdu sa majorité, entraînant de nouvelles élections législatives en février. Le climat des affaires en Allemagne continue de se détériorer selon l'indice IFO publié en décembre. En Europe, les indices actions terminent décembre en hausse, après une année décevante. L'Eurostoxx50 affiche une performance de +1.91% sur le mois. Les divergences sectorielles sont cependant marquées et les géants européens (Granolas) terminent en baisse de -0.25%. Le CAC40 clôture en hausse de +2.01%, tiré par une bonne performance du luxe, profitant des effets d'annonce du gouvernement chinois. Le DAX30 allemand affiche également une performance solide de +1.44% après avoir franchi les 20000 points."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO (C) en devise EUR : 6,57% / 8,96% avec une Tracking Error de 2,01%

- Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO - PM (C) en devise EUR : 6,68% / 8,96% avec une Tracking Error de 2,01%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART ZC	22 003 102,16	29 218 289,72
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C		30 803 235,86
AMUNDI ACTIONS EURO ISR Z C		27 930 041,34
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	11 617 725,00	8 140 600,00
AMUNDI ESG IMPROVERS EURO Part Z C	15 553 787,40	1 486 294,29
CPR Euroland ESG IC	12 073 050,88	
CPR EURO HIGH DIVIDEND - Z-C		11 843 108,02
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	5 702 821,68	5 276 948,59
AMUNDI FDS EUROPEAN EQUITY RISK PARITY IC		10 673 896,10
OCI NV REG	5 772 342,51	4 593 091,16

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 15 177 983,35**

o Prêts de titres : 15 177 983,35

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions :

o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 220 250,00**

o Change à terme :

o Future : 1 220 250,00

o Options :

o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS SECURITIES	
BOFA SECURITIES EUROPE SA	
CREDIT AGRICOLE CIB	
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT	
NATIXIS	
SOCIETE GENERALE PAR	
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) MUENCHEN	

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	8 732 050,09
. Obligations	301 716,15
. OPCVM	
. Espèces (*)	3 606 339,02
Total	12 640 105,26
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	751 064,83
. Autres revenus	
Total des revenus	751 064,83
. Frais opérationnels directs	710 396,20
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	710 396,20

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	15 177 983,35				
% de l'Actif Net (*)	1,37				

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	15 177 983,35				
% de l'Actif Net	1,37				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

VEOLIA ENVIRONNEMENT FRANCE	4 446 338,21				
LYXOR CORE MSCI EMU (DR) UCITS ETF ESPAGNE	2 121 418,79				
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE ALLEMAGNE	1 198 277,75				
CARREFOUR SA FRANCE	966 015,34				
BANQUE EUROPEENNE D INVESTISSEMENT BEI LUXEMBOURG	151 261,22				
NRW.BANK ALLEMAGNE	150 454,93				

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE	4 786 191,75				
NATIXIS FRANCE	4 474 515,16				
SOCIETE GENERALE PAR FRANCE	1 933 312,34				
J.P.MORGAN AG FRANCFORT ALLEMAGNE	1 384 125,50				
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	1 377 497,30				
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT ALLEMAGNE	743 698,30				
BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	329 843,00				
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) MUENCHEN ALLEMAGNE	148 800,00				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	8 732 050,09				
- Obligations	301 716,15				
- OPC					
- TCN					
- Cash	3 606 339,02				
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro	12 640 105,26				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	9 033 766,24			

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	15 177 983,35			

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres	9 033 766,24			
Cash	3 606 339,02			

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	751 064,83				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	-710 445,01	48,81			
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Informations spécifiques

OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 0,11%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.

- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.04.03 10:43:18 +0200



Comptes annuels

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	283 520 867,53
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	283 429 173,87
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	91 693,66
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	301 716,15
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	301 716,15
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	820 267 858,09
OPCVM	820 267 858,09
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	18 220,00
Opérations temporaires sur titres (H)	15 183 030,94
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	15 183 030,94
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 119 291 692,71
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 768 787,08
Comptes financiers	1 871 221,23
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 640 008,31
Total de l'actif I+II	1 124 931 701,02

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	1 042 694 238,62
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	68 573 970,29
Capitaux propres I	1 111 268 208,91
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 111 268 208,91
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	9 033 766,24
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	9 033 766,24
Instruments financiers à terme (B)	18 220,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	9 051 986,24
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 611 505,53
Concours bancaires	0,34
Sous-total autres passifs IV	4 611 505,87
Total Passifs : I+II+III+IV	1 124 931 701,02

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	10 129 697,42
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	171 719,75
Produits sur instruments financiers à terme	262,99
Produits sur opérations temporaires sur titres	60 631,84
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	767 592,92
Sous-total produits sur opérations financières	11 129 904,92
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	-23 565,39
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-785 053,95
Sous-total charges sur opérations financières	-808 619,34
Total revenus financiers nets (A)	10 321 285,58
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	308,90
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-10 649 088,52
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-10 648 779,62
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-327 494,04
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	21 135,46
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-306 358,58
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	44 151 266,85
Frais de transactions externes et frais de cession	-622 901,40
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	43 528 365,45
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 956 014,82
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	41 572 350,63

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	30 787 774,82
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	5 771,80
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	30 793 546,62
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-3 485 568,38
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	27 307 978,24
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	68 573 970,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est de réaliser à moyen terme une performance supérieure à celle de son indice de référence, le MSCI Euro (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières de chaque pays et de chaque secteur de la zone euro, après prise en compte des frais courants, via une sélection active d'OPC et de titres vifs.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	1 192 054 734,76	1 299 605 786,80	1 054 279 213,54	1 135 688 367,79	1 111 268 208,91
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO en EUR					
Actif net	1 192 054 618,71	1 299 605 646,04	1 054 278 754,02	1 135 687 832,92	1 111 267 638,29
Nombre de titres	6 298 349,864	5 678 967,002	5 290 507,389	4 898 916,722	4 497 793,176
Valeur liquidative unitaire	189,26	228,84	199,27	231,82	247,06
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,85	13,42	6,54	10,48	9,24
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,83	-0,51	0,06	-0,08	-0,06
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM en EUR					
Actif net	116,05	140,76	459,52	534,87	570,62
Nombre de titres	1,097	1,097	4,097	4,097	4,097
Valeur liquidative unitaire	105,78	128,31	112,16	130,55	139,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,44	7,47	3,66	5,95	5,22
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,27	0,04	0,32		0,09

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013433752 - Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM : Taux de frais maximum de 0.85 % TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,95% TTC depuis le 03/04/2024.

FR0010106880 - Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO : Taux de frais maximum de 0.85 % TTC jusqu'au 02/04/2024 puis il est passé à 0,95% TTC depuis le 03/04/2024.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 135 688 367,79
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	12 143 189,15
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-110 557 766,06
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-327 494,04
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	43 528 365,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	30 793 546,62
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 111 268 208,91

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO		
Parts souscrites durant l'exercice	49 531,582	12 143 189,15
Parts rachetées durant l'exercice	-450 655,128	-110 557 766,06
Solde net des souscriptions/rachats	-401 123,546	-98 414 576,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 497 793,176	
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4,097	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO FR0010106880	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 111 267 638,29	4 497 793,176	247,06
AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM FR0013433752	Capitalisation	Capitalisation	EUR	570,62	4,097	139,27

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	ITALIE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	283 520,87	86 959,72	74 716,72	50 177,31	23 118,62	21 928,10
Opérations temporaires sur titres	15 177,98	4 616,81	133,92	464,71	2 564,19	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres	-8 732,05	-5 412,35	-1 198,28		-2 121,42	
Hors-bilan						
Futures	1 220,25	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	291 187,05					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	301,72	301,72			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 871,22				1 871,22
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres	-301,72	-301,72			
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					1 871,22

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations						301,72	
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 871,22						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres						-301,72	
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	1 871,22						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	CHF	DKK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	1 151,08	93,76			
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	12,63				
Comptes financiers	140,54	1,66	11,82	7,04	1,94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1 304,25	95,42	11,82	7,04	1,94

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
BNP PARIBAS SECURITIES	329,84	
BOFA SECURITIES EUROPE SA	1 377,50	
CREDIT AGRICOLE CIB	4 786,19	
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	1 384,13	
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT	743,70	
NATIXIS	4 474,52	
SOCIETE GENERALE PAR	1 933,31	
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) MUENCHEN	148,80	
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
CREDIT AGRICOLE CIB	2 121,42	
NATIXIS	5 412,35	
SOCIETE GENERALE PAR	1 198,28	
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) MUENCHEN	301,72	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	3 599,62	
CREDIT AGRICOLE CIB		
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	9,51	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS SECURITIES		1 093,31
BOFA SECURITIES EUROPE SA		1 193,02
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		0,37
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		493,07
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT		707,06
SOCIETE GENERALE PAR		119,50

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013252798	AMUNDI ACTIONS EURO ISR Z C	Amundi Asset Management	Actions Euro	France	EUR	103 569 195,08
FR0013257474	AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS PART ZD	Amundi Asset Management	Actions Euro	France	EUR	9 237 677,10
FR0014007E14	AMUNDI ESG IMPROVERS EURO Part Z C	Amundi Asset Management	Actions Euro	France	EUR	93 563 881,39
FR0013252822	AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT - Z (C)	Amundi Asset Management	Actions Euro	France	EUR	21 047 427,94
FR0013252806	AMUNDI ACTIONS EUROPE RESPONSABLE PART ZC	Amundi Asset Management	Actions internationales	France	EUR	3 691 649,76
FR0013248374	AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART ZC	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	87 270 195,12
FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA PART IC	Amundi Asset Management	Fonds / Monétaire	France	EUR	678,55
FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSABLE PART Z	Amundi Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	2 085 315,18
FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	Amundi Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	1 127 597,91
LU1691800830	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS QX EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	144 612 084,25
LU1883305259	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY J2 EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	28,31
LU1328850448	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	35 848 298,95
LU1600319138	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP Z EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	45 940 358,85
LU1880392607	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	213 555 819,98
FR0013246238	CPR EURO HIGH DIVIDEND - Z-C	CPR Asset Management	Actions Euro	France	EUR	18 316 446,13

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010610758	CPR Euroland ESG IC	CPR Asset Management	Actions Euro	France	EUR	11 699 343,36
LU2570612999	CPR INVEST EURO STRAT AUTO Z EUR A	CPR Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	28 701 860,23
Total						820 267 858,09

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	31 872,87
	Dépôts de garantie en espèces	112 078,10
	Coupons et dividendes en espèces	15 702,38
	Collatéraux	3 609 133,73
Total des créances		3 768 787,08
Dettes		
	Frais de gestion fixe	917 631,22
	Collatéraux	3 606 339,02
	Autres dettes	87 535,29
Total des dettes		4 611 505,53
Total des créances et des dettes		-842 718,45

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10 649 083,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Rétrocessions des frais de gestion	308,90
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,82
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			7 183 206,39
	ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	7 183 206,39
Obligations			
TCN			
OPC			820 267 858,09
	FR0013252798	AMUNDI ACTIONS EURO ISR Z C	103 569 195,08
	FR0013252806	AMUNDI ACTIONS EUROPE RESPONSABLE PART ZC	3 691 649,76
	FR0013257474	AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS PART ZD	9 237 677,10
	FR0013248374	AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART ZC	87 270 195,12
	FR0014007E14	AMUNDI ESG IMPROVERS EURO Part Z C	93 563 881,39
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	2 085 315,18
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	1 127 597,91
	FR0013252822	AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT - Z (C)	21 047 427,94
	LU1691800830	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS QX EUR C	144 612 084,25
	LU1883305259	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY J2 EUR C	28,31
	LU1328850448	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C	35 848 298,95
	LU1600319138	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP Z EUR C	45 940 358,85
	LU1880392607	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	213 555 819,98
	FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA PART IC	678,55
	FR0013246238	CPR EURO HIGH DIVIDEND - Z-C	18 316 446,13
	FR0010610758	CPR Euroland ESG IC	11 699 343,36
	LU2570612999	CPR INVEST EURO STRAT AUTO Z EUR A	28 701 860,23
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			827 451 064,48

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-306 358,58
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	-306 358,58
Sommes distribuables au titre du revenu net	-306 358,58

Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-306 358,95
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-306 358,95
Sommes distribuables au titre du revenu net	-306 358,95
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-306 358,95
Total	-306 358,95
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	0,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,37
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,37
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	0,37
Total	0,37
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	41 572 350,63
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	41 572 350,63
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	41 572 350,63

Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	41 572 329,24
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	41 572 329,24
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	41 572 329,24
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	41 572 329,24
Total	41 572 329,24
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	21,39
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	21,39
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	21,39
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 21,39
Total	21,39
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			274 788 817,44	24,73
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			274 697 123,78	24,72
Assurance			16 696 890,44	1,50
AGEAS	EUR	1 748	81 981,20	0,01
ALLIANZ SE-REG	EUR	21 749	6 435 529,10	0,58
AXA SA	EUR	16 665	571 942,80	0,05
HANNOVER RUECK SE	EUR	4 534	1 094 507,60	0,10
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	14 934	7 274 351,40	0,65
SAMPO PLC	EUR	29 078	1 145 091,64	0,10
TALANX AG	EUR	1 138	93 486,70	0,01
Automobiles			8 516 349,10	0,77
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	2 541	200 688,18	0,02
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	69 414	2 557 905,90	0,23
KNORR-BREMSE AG	EUR	13 552	953 383,20	0,09
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	3 007	161 776,60	0,01
RENAULT SA	EUR	26 359	1 240 190,95	0,11
STELLANTIS NV	EUR	261 385	3 290 837,15	0,30
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	1 253	111 567,12	0,01
Banques commerciales			17 756 262,91	1,60
BANCO BPM SPA	EUR	16 372	127 898,06	0,01
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	24 229	213 360,57	0,02
BNP PARIBAS	EUR	58 716	3 477 161,52	0,31
CAIXABANK SA	EUR	20	104,72	0,00
COMMERZBANK AG	EUR	72 781	1 144 481,23	0,10
DEUTSCHE BANK AG	EUR	77 612	1 291 463,68	0,12
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	14 680	875 808,80	0,08
INTESA SANPAOLO	EUR	1 056 636	4 081 784,87	0,37
KBC GROUP NV	EUR	5 963	444 482,02	0,04
SOCIETE GENERALE SA	EUR	4 124	112 007,84	0,01
UNICREDIT SPA	EUR	155 424	5 987 709,60	0,54
Biens de consommation durables			72 012,50	0,01
SEB SA	EUR	823	72 012,50	0,01
Boissons			1 881 442,65	0,17
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	8 663	417 989,75	0,04
HEINEKEN HOLDING NV	EUR	6 154	356 008,90	0,03
HEINEKEN NV	EUR	16 120	1 107 444,00	0,10
Composants automobiles			3 912 783,44	0,35
CONTINENTAL AG	EUR	8 302	538 135,64	0,05

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MICHELIN (CGDE)	EUR	106 121	3 374 647,80	0,30
Conglomérats industriels			8 821 213,92	0,79
SIEMENS AG-REG	EUR	46 782	8 821 213,92	0,79
Construction et ingénierie			1 376 932,72	0,12
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	8 019	388 440,36	0,03
EIFFAGE	EUR	8 429	714 104,88	0,07
SPIE SA	EUR	4 107	123 374,28	0,01
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	5 876	151 013,20	0,01
Courrier, fret aérien et logistique			1 151 080,15	0,10
AERCAP HOLDINGS NV	USD	12 455	1 151 080,15	0,10
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			3 898 521,05	0,35
CARREFOUR SA	EUR	10	137,30	0,00
JERONIMO MARTINS	EUR	1 694	31 254,30	0,00
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	122 805	3 867 129,45	0,35
Distribution spécialisée			6 182 965,98	0,56
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	112 301	5 574 621,64	0,51
MONCLER SPA	EUR	11 933	608 344,34	0,05
Divertissement			1 711 493,63	0,15
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	EUR	20 958	1 711 220,70	0,15
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	10	247,20	0,00
VIVENDI SE	EUR	10	25,73	0,00
Electricité			7 142 212,01	0,64
ELIA SYSTEM	EUR	689	51 261,60	0,00
ENDESA SA	EUR	28 933	600 938,41	0,05
ENEL SPA	EUR	489 750	3 372 418,50	0,31
IBERDROLA SA	EUR	101 980	1 356 334,00	0,12
REDEIA CORP SA	EUR	106 743	1 761 259,50	0,16
Equipement et services pour l'énergie			2 167 948,25	0,20
TENARIS SA	EUR	119 975	2 167 948,25	0,20
Equipements de communication			1 256 343,94	0,11
NOKIA OYJ	EUR	293 916	1 256 343,94	0,11
Equipements électriques			3 828 350,86	0,34
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	15 558	3 747 922,20	0,33
SIGNIFY NV	EUR	3 727	80 428,66	0,01
Equipements et fournitures médicaux			4 861 540,80	0,44
BIOMERIEUX	EUR	7 244	749 754,00	0,07
ESSILORLUXOTTICA	EUR	3 543	834 730,80	0,08
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	64 005	3 277 056,00	0,29

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et instruments électroniques			1 778 390,44	0,16
LEGRAND SA	EUR	18 911	1 778 390,44	0,16
FPI de détail			1 315 042,56	0,12
KLEPIERRE	EUR	3 690	102 582,00	0,01
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	16 673	1 212 460,56	0,11
Gaz			1 047 421,23	0,09
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	14 846	347 099,48	0,03
RUBIS	EUR	748	17 862,24	0,00
SNAM	EUR	159 565	682 459,51	0,06
Gestion immobilière et développement			1 121 767,28	0,10
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	3 382	276 647,60	0,02
VONOVIA SE	EUR	28 824	845 119,68	0,08
Grands magasins et autres			645 392,15	0,06
PROSUS NV	EUR	16 829	645 392,15	0,06
Hôtels, restaurants et loisirs			3 145 817,15	0,28
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	31 773	2 166 918,60	0,19
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM	EUR	4 485	166 931,70	0,02
SODEXO SA	EUR	10 207	811 966,85	0,07
Industrie aérospatiale et défense			20 336 437,04	1,83
AIRBUS SE	EUR	63 088	9 764 760,64	0,88
LEONARDO SPA	EUR	127 210	3 298 555,30	0,30
SAFRAN SA	EUR	34 291	7 273 121,10	0,65
Logiciels			21 599 633,30	1,97
AENA SME SA	EUR	15 007	2 962 381,80	0,27
BOUYGUES SA	EUR	8 400	239 736,00	0,02
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	65 855	2 206 142,50	0,20
GETLINK SE	EUR	73 775	1 136 503,88	0,10
METSO CORP	EUR	23 299	209 225,02	0,02
NEMETSCHEK SE	EUR	1 421	133 005,60	0,01
OCI NV RTS	EUR	155 660		0,00
SAP SE	EUR	49 393	11 671 565,90	1,08
VINCI SA	EUR	30 490	3 041 072,60	0,27
Machines			1 414 176,69	0,13
ANDRITZ AG	EUR	3 156	154 580,88	0,01
GEA GROUP AG	EUR	14 624	699 319,68	0,07
KONE OYJ-B	EUR	8 869	416 843,00	0,04
WARTSILA OYJ ABP	EUR	8 383	143 433,13	0,01
Marchés de capitaux			10 149 694,99	0,91
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	17 122	254 946,58	0,02

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AIB GROUP PLC	EUR	653 052	3 480 767,16	0,31
BANCO SANTANDER SA	EUR	1 133 786	5 061 787,60	0,46
MEDIOBANCA SPA	EUR	5 602	78 848,15	0,01
NORDEA BANK ABP	EUR	121 271	1 273 345,50	0,11
Matériaux de construction			4 213 676,00	0,38
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	35 320	4 213 676,00	0,38
Media			1 765 970,97	0,16
CANAL+ SADIR	GBP	38 190	93 765,97	0,01
PUBLICIS GROUPE	EUR	16 235	1 672 205,00	0,15
Médias et services interactifs			364 653,50	0,03
SCOUT24 SE	EUR	4 285	364 653,50	0,03
Métaux et minerais			933 671,18	0,08
ARCELORMITTAL	EUR	41 626	933 671,18	0,08
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			3 253 014,29	0,29
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	3 287	162 081,97	0,01
QIAGEN N.V.	EUR	71 807	3 090 932,32	0,28
Pétrole et gaz			8 380 058,85	0,75
ENI SPA	EUR	71 397	934 586,73	0,08
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	119 842	1 911 479,90	0,17
OMV AG	EUR	13 296	496 472,64	0,04
REPSOL SA	EUR	54 263	634 334,47	0,06
TOTALENERGIES SE	EUR	82 503	4 403 185,11	0,40
Producteur et commerce d'énergie indépendants			3 842 828,75	0,35
AIR LIQUIDE PF26	EUR	11 582	1 817 447,44	0,16
AIR LIQUIDE SA	EUR	12 416	1 948 318,72	0,18
RWE AG	EUR	2 673	77 062,59	0,01
Produits alimentaires			7 522 275,36	0,68
DANONE	EUR	60 388	3 932 466,56	0,36
KERRY GROUP PLC-A	EUR	12 480	1 163 760,00	0,10
LOTUS BAKERIES	EUR	225	2 425 500,00	0,22
UNILEVER PLC	EUR	10	548,80	0,00
Produits chimiques			4 356 012,73	0,39
AKZO NOBEL	EUR	44 209	2 562 353,64	0,23
ARKEMA	EUR	4 426	325 532,30	0,03
SYENSCO SA	EUR	7 494	528 776,64	0,05
SYMRISE AG	EUR	9 151	939 350,15	0,08
Produits de soins personnels			6 290 786,25	0,57
BEIERSDORF AG	EUR	20 007	2 480 868,00	0,22
L'OREAL	EUR	2 789	953 419,65	0,09

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
L'OREAL SA-PF 2025	EUR	2 952	1 009 141,20	0,09
L'OREAL SA-PF 2026	EUR	5 404	1 847 357,40	0,17
Produits domestiques			933 394,00	0,08
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	11 020	933 394,00	0,08
Produits pharmaceutiques			14 886 958,28	1,34
IPSEN	EUR	44 226	4 895 818,20	0,43
MERCK KGAA	EUR	10 138	1 418 306,20	0,13
ORION OYJ-CLASS B	EUR	62 703	2 682 434,34	0,24
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	1 622	82 073,20	0,01
SANOFI	EUR	45 711	4 284 949,14	0,39
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	7 926	1 523 377,20	0,14
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 122 498,60	0,10
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	13 098	1 122 498,60	0,10
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			18 779 246,69	1,69
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	3 735	2 087 118,00	0,19
ASML HOLDING NV	EUR	21 205	14 391 833,50	1,29
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	1 008	133 358,40	0,01
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	31 666	994 312,40	0,09
STMICROELECTRONICS NV	EUR	48 839	1 172 624,39	0,11
Services aux collectivités			4 568 634,14	0,41
A2A SPA	EUR	42 584	91 342,68	0,01
E.ON SE	EUR	109 328	1 229 393,36	0,11
ENGIE	EUR	117 032	1 791 759,92	0,16
POSTE ITALIANE SPA	EUR	96 852	1 319 124,24	0,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	5 054	137 013,94	0,01
Services aux entreprises			77 679,00	0,01
ELIS SA	EUR	4 110	77 679,00	0,01
Services aux professionnels			3 223 362,05	0,29
BUREAU VERITAS SA	EUR	47 334	1 388 779,56	0,12
RANDSTAD NV	EUR	2 839	115 575,69	0,01
WOLTERS KLUWER	EUR	10 717	1 719 006,80	0,16
Services de télécommunication diversifiés			9 453 238,23	0,85
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	218 812	6 321 478,68	0,57
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	890 970	3 131 759,55	0,28
Services de télécommunication mobile			265 898,70	0,02
FREENET NOM.	EUR	9 655	265 898,70	0,02
Services financiers diversifiés			8 330 088,30	0,75
ACKERMANS & VAN HAAREN	EUR	918	174 879,00	0,02
ADYEN NV	EUR	1 689	2 427 093,00	0,22

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BAWAG GROUP AG	EUR	13 322	1 081 080,30	0,10
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	14 130	3 142 512,00	0,28
EURAZEO	EUR	17 244	1 240 705,80	0,11
PUIG BRANDS SA-B	EUR	8 017	142 983,20	0,01
WENDEL	EUR	1 300	120 835,00	0,01
Services liés aux technologies de l'information			786 000,20	0,07
BECHTLE AG	EUR	10	311,00	0,00
CAPGEMINI SE	EUR	4 968	785 689,20	0,07
Soins et autres services médicaux			1 994 167,11	0,18
AMPLIFON SPA	EUR	50 823	1 262 951,55	0,11
FRESENIUS MEDICAL	EUR	14 017	618 990,72	0,06
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	3 346	112 224,84	0,01
Textiles, habillement et produits de luxe			15 564 893,42	1,40
HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 359	5 477 598,00	0,49
HUGO BOSS AG -ORD	EUR	10 588	474 130,64	0,04
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	14 265	9 065 407,50	0,82
PUMA SE	EUR	12 348	547 757,28	0,05
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			91 693,66	0,01
Produits chimiques			91 693,66	0,01
FUCHS PETROLUB SE-PREF	EUR	2 201	91 693,66	0,01
TITRES D'OPC			820 267 858,09	73,81
OPCVM			820 267 858,09	73,81
Gestion collective			820 267 858,09	73,81
AMUNDI ACTIONS EURO ISR Z C	EUR	673,213	103 569 195,08	9,32
AMUNDI ACTIONS EUROPE RESPONSABLE PART ZC	EUR	24	3 691 649,76	0,33
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS PART ZD	EUR	75,053	9 237 677,10	0,83
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART ZC	EUR	599,322	87 270 195,12	7,85
AMUNDI ESG IMPROVERS EURO Part Z C	EUR	827,273	93 563 881,39	8,42
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	EUR	1,942	2 085 315,18	0,19
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	10,534	1 127 597,91	0,10
AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT - Z (C)	EUR	160,879	21 047 427,94	1,89
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS QX EUR C	EUR	97 396,304	144 612 084,25	13,01
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY J2 EUR C	EUR	0,012	28,31	0,00
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C	EUR	287,642	35 848 298,95	3,23
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP Z EUR C	EUR	38 463,449	45 940 358,85	4,13
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	EUR	129 791,185	213 555 819,98	19,23
AMUNDI SERENITE PEA PART IC	EUR	0,058	678,55	0,00
CPR EURO HIGH DIVIDEND - Z-C	EUR	137,128	18 316 446,13	1,65
CPR Euroland ESG IC	EUR	64	11 699 343,36	1,05
CPR INVEST EURO STRAT AUTO Z EUR A	EUR	252,0828	28 701 860,23	2,58

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE			9 033 766,24	0,81
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 732 050,09	0,78
Automobiles			1 198 277,75	0,11
PORSCHE AUTOMOBIL HLDG-PRF	EUR	32 965	1 198 277,75	0,11
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			966 015,34	0,09
CARREFOUR SA	EUR	70 358	966 015,34	0,09
Marches de capitaux			2 121 418,79	0,19
BANCO SANTANDER SA	EUR	475 175	2 121 418,79	0,19
Services aux collectivités			4 446 338,21	0,39
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	164 011	4 446 338,21	0,39
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			301 716,15	0,03
Services aux collectivités			151 261,22	0,02
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.875% 15-10-31	EUR	147 000	151 261,22	0,02
Services financiers diversifiés			150 454,93	0,01
NRWBANK 2.875% 05-04-33 EMTN	EUR	146 000	150 454,93	0,01
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES REÇUS EN GARANTIE			-9 033 766,24	-0,81
CRÉANCES REPRÉSENTATIVES DE TITRES PRÊTÉS			15 177 983,35	1,37
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			15 177 983,35	1,37
Banques commerciales			2 564 194,87	0,23
CAIXABANK SA	EUR	489 724	2 564 194,87	0,23
Construction et ingénierie			629 572,90	0,06
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	24 497	629 572,90	0,06
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			652 303,66	0,06
CARREFOUR SA	EUR	20 087	275 794,51	0,02
JERONIMO MARTINS	EUR	20 407	376 509,15	0,04
Divertissement			562 948,42	0,05
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	18 799	464 711,28	0,04
VIVENDI SE	EUR	38 180	98 237,14	0,01
Electricité			3 472 094,80	0,31
ELIA SYSTEM	EUR	11 142	828 964,80	0,07
VERBUND AG	EUR	37 759	2 643 130,00	0,24
FPI de détail			430 483,00	0,04
KLEPIERRE	EUR	15 485	430 483,00	0,04
Logiciels			1 236 602,00	0,11
BOUYGUES SA	EUR	2 280	65 071,20	0,01
METSO CORP	EUR	130 460	1 171 530,80	0,10

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines			586 535,50	0,05
ANDRITZ AG	EUR	11 975	586 535,50	0,05
Produits alimentaires			1 791 675,20	0,16
LOTUS BAKERIES	EUR	89	959 420,00	0,09
UNILEVER PLC	EUR	15 165	832 255,20	0,07
Services aux collectivités			3 117 650,00	0,28
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	115 000	3 117 650,00	0,28
Services liés aux technologies de l'information			66 305,20	0,01
BECHTLE AG	EUR	2 132	66 305,20	0,01
Textiles, habillement et produits de luxe			67 617,80	0,01
HUGO BOSS AG -ORD	EUR	1 510	67 617,80	0,01
INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS			5 047,59	0,00
Total			1 110 239 706,47	99,91

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0325	25		-18 220,00	1 220 250,00
Sous-total 1.			-18 220,00	1 220 250,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-18 220,00	1 220 250,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 110 239 706,47
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	-18 220,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	5 658 228,31
Autres passifs (-)	-4 611 505,87
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	1 111 268 208,91

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	EUR	4 497 793,176	247,06
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	EUR	4,097	139,27

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 148 885 398,25	1 066 114 560,79
Actions et valeurs assimilées	280 186 598,91	294 565 645,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	280 186 598,91	294 565 645,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	9 833 577,71	1 711 917,68
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	9 833 577,71	1 711 917,68
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	825 705 922,97	726 234 537,96
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	825 705 922,97	726 234 537,96
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	33 150 658,66	43 173 700,15
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	33 150 658,66	43 173 700,15
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	8 640,00	428 760,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 640,00	428 760,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	574 624,48	1 481 795,86
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	574 624,48	1 481 795,86
COMPTES FINANCIERS	26 319 408,61	37 624 298,28
Liquidités	26 319 408,61	37 624 298,28
TOTAL DE L'ACTIF	1 175 779 431,34	1 105 220 654,93

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 084 751 039,31	1 019 327 655,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	51 374 729,82	34 626 949,18
Résultat de l'exercice (a,b)	-437 401,34	324 608,98
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 135 688 367,79	1 054 279 213,54
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 978 029,65	9 785 338,23
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	15 970 619,65	9 356 578,23
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	49,05	183,87
Autres opérations temporaires	15 970 570,60	9 356 394,36
Instruments financiers à terme	7 410,00	428 760,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 410,00	428 760,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	24 113 033,55	38 865 650,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	24 113 033,55	38 865 650,51
COMPTES FINANCIERS	0,35	2 290 452,65
Concours bancaires courants	0,35	2 290 452,65
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 175 779 431,34	1 105 220 654,93

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	9 765 300,00
EURO STOXX 50 0324	1 862 630,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	752 260,08	123 741,79
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 008 416,54	9 620 584,38
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	139 351,30	187 312,49
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	9 900 027,92	9 931 638,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	690 099,47	122 846,05
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	118 628,12	93 627,54
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	808 727,59	216 473,59
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 091 300,33	9 715 165,07
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	9 490 203,67	9 357 597,55
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-398 903,34	357 567,52
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-38 498,00	-32 958,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-437 401,34	324 608,98

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013433752 - Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM : Taux de frais maximum de 0.85 % TTC

FR0010106880 - Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO : Taux de frais maximum de 0.85 % TTC

Swing pricing

Mécanisme de Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts ou actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif); l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 054 279 213,54	1 299 605 786,80
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 358 592,44	13 249 315,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-100 588 449,62	-92 169 841,86
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	65 987 006,58	65 765 667,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 238 803,84	-26 980 437,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 921 105,00	2 857 332,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-758 085,00	-4 853 570,00
Frais de transactions	-1 129 746,84	-855 124,06
Différences de change	149 511,58	396 126,11
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	114 685 577,29	-202 013 243,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	192 932 872,70	78 247 295,41
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-78 247 295,41	-280 260 538,91
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	421 350,00	-1 080 365,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-7 410,00	-428 760,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	428 760,00	-651 605,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-398 903,34	357 567,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 135 688 367,79	1 054 279 213,54

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 285 913,62	0,65
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 547 664,09	0,22
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	9 833 577,71	0,87
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 862 630,00	0,16
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 862 630,00	0,16

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 547 664,09	0,22	0,00	0,00	7 285 913,62	0,64	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 319 408,61	2,32
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	2 547 664,09	0,22	0,00	0,00	7 285 913,62	0,64	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,35	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	2 547 664,09	0,22	7 285 913,62	0,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	26 319 408,61	2,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	2 547 664,09	0,22	7 285 913,62	0,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SEK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 718 537,39	0,24	82 567,83	0,01	0,00	0,00	119 050,55	0,01
Obligations et valeurs assimilées	100 959,57	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	5,11	0,00	142,01	0,00	232,70	0,00	2 615,90	0,00
Créances	8 459,61	0,00	71,00	0,00	516,90	0,00	1 628,55	0,00
Comptes financiers	843 859,28	0,07	1 042,18	0,00	29 607,93	0,00	28 207,80	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	100 959,57	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	119 060,17	0,01
Dettes	1,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220,01	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,35	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	132 626,30
	Coupons et dividendes en espèces	31 270,64
	Collatéraux	408 908,00
	Autres créances	1 819,54
TOTAL DES CRÉANCES		574 624,48
DETTES		
	Frais de gestion fixe	834 888,19
	Collatéraux	22 963 208,47
	Autres dettes	314 936,89
TOTAL DES DETTES		24 113 033,55
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-23 538 409,07

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO		
Parts souscrites durant l'exercice	65 681,062	14 358 592,44
Parts rachetées durant l'exercice	-457 271,729	-100 588 449,62
Solde net des souscriptions/rachats	-391 590,667	-86 229 857,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 898 916,722	
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4,097	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 490 199,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			5 202 927,73
	ES0113900J37	BANCO SANTANDER S.A.	5 202 927,73
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			825 705 922,97
	FR0013252798	AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part Z (C)	119 351 931,58
	FR0013252806	AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR Part Z-C	2 575 683,00
	FR0013257474	AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	8 689 130,48
	FR0013248374	AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART Z C	86 836 323,56
	FR0014007E14	AMUNDI ESG IMPROVERS EURO Part Z C	73 225 187,86
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	1 589 055,31
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	1 091 412,80
	LU1691800160	AMUNDI FDS EUROPEAN EQUITY RISK PARITY IC	10 149 995,42
	FR0013252822	AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT Z (C)	22 105 410,07
	LU1691800830	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS QX EUR C	138 150 854,98
	LU1883305259	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY J2 EUR C	26,29
	LU1328850448	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C	65 038 848,02
	LU1600319138	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP Z EUR C	45 816 506,55
	LU1880392607	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	193 981 582,65
	FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	655,18
	FR0013244563	CPR Actions Euro Restructurations Z-C	16 706 911,37
	FR0013246238	CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C	28 365 452,65
	LU2570612999	CPR INVEST EURO STRAT AUTO Z EUR A	12 030 955,20
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			830 908 850,70

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-437 401,34	324 608,98
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-437 401,34	324 608,98

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-437 401,34	324 607,64
Total	-437 401,34	324 607,64

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	1,34
Total	0,00	1,34

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	51 374 729,82	34 626 949,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	51 374 729,82	34 626 949,18

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	51 374 705,42	34 626 934,17
Total	51 374 705,42	34 626 934,17

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	24,40	15,01
Total	24,40	15,01

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	1 282 182 009,48	1 192 054 734,76	1 299 605 786,80	1 054 279 213,54	1 135 688 367,79
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO en EUR					
Actif net	1 282 181 898,72	1 192 054 618,71	1 299 605 646,04	1 054 278 754,02	1 135 687 832,92
Nombre de titres	6 712 946,522	6 298 349,864	5 678 967,002	5 290 507,389	4 898 916,722
Valeur liquidative unitaire	191,00	189,26	228,84	199,27	231,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	0,85	13,42	6,54	10,48
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,25	-0,83	-0,51	0,06	-0,08
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM en EUR					
Actif net	110,76	116,05	140,76	459,52	534,87
Nombre de titres	1,041	1,097	1,097	4,097	4,097
Valeur liquidative unitaire	106,39	105,78	128,31	112,16	130,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,71	0,44	7,47	3,66	5,95
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,22	-0,27	0,04	0,32	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	26 197	6 338 364,15	0,56
BASF SE	EUR	1 638	79 901,64	0,01
BECHTLE AG	EUR	10	453,90	0,00
BEIERSDORF AG	EUR	15 970	2 167 129,00	0,19
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	37 731	3 802 530,18	0,34
BMW VZ	EUR	5 208	468 459,60	0,05
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	2 481	245 222,04	0,02
COMMERZBANK AG	EUR	79 942	860 175,92	0,08
CONTINENTAL AG	EUR	697	53 613,24	0,01
CTS EVENTIM AG	EUR	1 321	82 694,60	0,00
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	39 364	1 339 163,28	0,12
DEUTSCHE BANK AG	EUR	175 807	2 173 677,75	0,19
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	22 093	4 120 344,50	0,36
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	324 072	2 608 131,46	0,23
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	241 189	5 245 860,75	0,46
E.ON AG NOM.	EUR	155 842	1 893 480,30	0,17
ENCAVIS AG	EUR	10	155,90	0,00
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	5 024	92 944,00	0,00
FREENET NOM.	EUR	8 737	221 395,58	0,02
FRESENIUS	EUR	27 700	777 539,00	0,06
FRESENIUS MEDICAL	EUR	3 863	146 639,48	0,02
FUCHS PETROLUB SE	EUR	10	403,00	0,00
GEA GROUP	EUR	14 535	547 824,15	0,05
GERRESHEIMER AG	EUR	10	943,50	0,00
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	2 383	515 442,90	0,05
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	23 380	1 892 377,20	0,17
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	9 418	686 195,48	0,06
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	4 359	283 247,82	0,03
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	61 337	2 318 538,60	0,20
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	33 361	2 086 730,55	0,18
MERCK KGA	EUR	21 204	3 055 496,40	0,27
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	4 842	945 400,50	0,08
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 429	536 017,90	0,05
NEMETSCHEK	EUR	8 462	664 097,76	0,06
PUMA SE	EUR	6 518	329 289,36	0,03
RATIONAL AG	EUR	84	58 758,00	0,00
RWE AG	EUR	6 337	260 957,66	0,03
SAP SE	EUR	34 938	4 873 152,24	0,42
SARTORIUS PRIV.	EUR	203	67 639,60	0,00
SCOUT24 AG	EUR	9 739	624 854,24	0,06
SIEMENS AG-REG	EUR	54 031	9 180 947,52	0,81
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	10 824	569 342,40	0,05
SYMRISE AG	EUR	6 014	599 234,96	0,06
TALANX AG	EUR	64 017	4 138 699,05	0,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VOLKSWAGEN AG	EUR	486	57 566,70	0,01
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	10	1 118,00	0,00
VONOVIA SE	EUR	41 146	1 174 306,84	0,10
WACKER CHEMIE AG	EUR	793	90 639,90	0,00
ZALANDO SE	EUR	10	214,50	0,00
TOTAL ALLEMAGNE			68 277 313,00	6,02
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	508	28 651,20	0,00
BAWAG GROUP AG	EUR	1 690	81 086,20	0,01
ERSTE GROUP BANK	EUR	25 374	931 987,02	0,08
TOTAL AUTRICHE			1 041 724,42	0,09
BELGIQUE				
ACKERMANS HAAREN	EUR	10	1 588,00	0,00
AEDIFICA SA	EUR	1 975	125 708,75	0,01
AGEAS	EUR	244	9 591,64	0,00
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	12 450	727 329,00	0,06
D'IETEREN GROUP	EUR	58	10 260,20	0,00
ELIA SYSTEM	EUR	704	79 763,20	0,01
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	5 740	408 802,80	0,03
KBC GROUPE	EUR	38 883	2 283 209,76	0,21
LOTUS BAKERIES	EUR	7	57 610,00	0,00
SYENSQO SA	EUR	1 986	187 200,36	0,02
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	4 997	394 263,30	0,03
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	26 804	763 914,00	0,07
TOTAL BELGIQUE			5 049 241,01	0,44
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	5 192	692 093,60	0,06
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	31 767	1 275 762,72	0,12
AENA SME SA	EUR	5 317	872 519,70	0,07
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	13 757	892 554,16	0,08
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	123 008	1 011 863,81	0,09
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	1 292 501	4 885 007,53	0,43
BANKINTER SA	EUR	16 646	96 480,22	0,01
CAIXABANK S.A.	EUR	228 522	851 472,97	0,08
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	8 049	226 015,92	0,02
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	5 379	99 645,98	0,01
ENDESA SA	EUR	45 173	833 893,58	0,07
IBERDROLA SA	EUR	185 885	2 206 454,95	0,19
INDITEX	EUR	155 322	6 124 346,46	0,54
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	20	540,00	0,00
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	34 723	517 719,93	0,05
REPSOL	EUR	59 750	803 637,50	0,07
TELEFONICA SA	EUR	92	325,13	0,00
TOTAL ESPAGNE			21 390 334,16	1,89
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	6 348	265 790,76	0,02
KONE OY B NEW	EUR	14 701	663 897,16	0,06
MANDATUM HOLDING OY	EUR	15 537	63 235,59	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	90 787	832 516,79	0,07
NESTE OYJ	EUR	2 673	86 097,33	0,01
NOKIA (AB) OYJ	EUR	365 122	1 114 352,34	0,10
NORDEA BANK ABP	SEK	7 370	82 567,83	0,01
ORION CORPORATION	EUR	38 953	1 529 684,31	0,14
SAMPO PLC	EUR	15 537	615 420,57	0,05
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	10 479	131 249,48	0,01
TIETOEVRVY CORPORATION	EUR	8 690	187 182,60	0,02
TOTAL FINLANDE			5 571 994,76	0,49
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	29 776	5 244 149,12	0,46
ALSTOM	EUR	3 126	38 074,68	0,00
ALTEN	EUR	845	113 737,00	0,01
ARKEMA	EUR	4 426	455 878,00	0,04
AXA	EUR	35 706	1 052 969,94	0,10
BIOMERIEUX	EUR	4 636	466 381,60	0,04
BNP PARIBAS	EUR	66 283	4 148 652,97	0,36
BOUYGUES	EUR	4 690	160 022,80	0,02
BUREAU VERITAS SA	EUR	15 082	344 925,34	0,03
CAPGEMINI SE	EUR	19 633	3 705 728,75	0,32
CARREFOUR	EUR	10	165,65	0,00
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	107	75 702,50	0,01
DANONE	EUR	39 764	2 333 351,52	0,21
DASSAULT AVIATION SA	EUR	1 981	354 995,20	0,03
DASSAULT SYST.	EUR	53 664	2 373 827,04	0,21
EDENRED	EUR	9 640	521 909,60	0,05
EIFFAGE	EUR	4 653	451 434,06	0,04
ELIS	EUR	7 609	143 734,01	0,02
ENGIE	EUR	67 070	1 067 620,26	0,09
ENGIE SA-PF-2025	EUR	66 483	1 058 276,39	0,09
ESSILORLUXOTTICA	EUR	17 903	3 251 184,80	0,29
EURAZEO	EUR	1 850	132 922,50	0,01
HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 332	4 474 641,60	0,39
IMERYS EX IMETAL	EUR	4 473	127 391,04	0,02
IPSEN	EUR	36 542	3 942 881,80	0,34
KERING	EUR	869	346 731,00	0,03
KLEPIERRE	EUR	17 356	428 346,08	0,04
L'OREAL	EUR	9 834	4 431 692,10	0,39
L'OREAL SA-PF-2025	EUR	2 952	1 330 318,80	0,11
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	33 892	1 113 013,28	0,10
LEGRAND SA	EUR	30 686	2 887 552,60	0,25
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	16 910	12 405 176,00	1,09
MICHELIN (CGDE)	EUR	2 444	79 332,24	0,01
PERNOD RICARD	EUR	16 523	2 639 549,25	0,23
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	24 743	2 078 412,00	0,19
REMY COINTREAU	EUR	7 783	895 045,00	0,08
RENAULT SA	EUR	2 206	81 412,43	0,01
RUBIS	EUR	748	16 830,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAFRAN SA	EUR	5 289	843 383,94	0,07
SAINT-GOBAIN	EUR	2 446	163 050,36	0,02
SANOFI	EUR	65 479	5 877 395,04	0,52
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	93	22 273,50	0,00
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	29 342	5 333 788,76	0,47
SEB	EUR	797	90 061,00	0,01
SOCIETE GENERALE SA	EUR	12 715	305 477,88	0,03
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	30 932	3 081 445,84	0,27
SOPRA STERIA	EUR	418	82 680,40	0,00
SPIE SA	EUR	7 509	212 504,70	0,02
SR TELEPERFORMANCE	EUR	2 269	299 621,45	0,03
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	8 728	184 684,48	0,01
THALES	EUR	8 328	1 115 535,60	0,10
TOTALENERGIES SE	EUR	132 162	8 141 179,20	0,72
VALEO SA	EUR	10	139,15	0,00
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	29 753	849 745,68	0,07
VINCI SA	EUR	20 221	2 299 127,70	0,20
VIVENDI	EUR	103 118	997 769,77	0,09
TOTAL FRANCE			94 673 833,40	8,34
IRLANDE				
AIB GROUP PLC	EUR	143 087	555 177,56	0,05
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	11 556	94 967,21	0,01
KERRY GROUP PLC-A	EUR	4 353	342 406,98	0,03
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	46	1 650,48	0,00
TOTAL IRLANDE			994 202,23	0,09
ITALIE				
A2A Az./ EX AEM	EUR	10	18,59	0,00
AMPLIFON	EUR	60	1 880,40	0,00
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	118	2 254,39	0,00
BANCO BPM SPA	EUR	10	47,81	0,00
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	2 757	28 162,76	0,00
DIASORIN SPA	EUR	825	76 923,00	0,01
ENEL SPA	EUR	511 884	3 444 979,32	0,30
ENI SPA	EUR	346 377	5 316 194,20	0,46
FINECOBANK SPA	EUR	91	1 236,24	0,00
HERA SPA	EUR	10	29,72	0,00
INTERPUMP GROUP	EUR	10	468,70	0,00
INTESA SANPAOLO	EUR	142 639	377 066,20	0,03
LEONARDO SPA	EUR	88 249	1 317 998,82	0,12
MEDIOBANCA SPA	EUR	786	8 807,13	0,00
MONCLER SPA	EUR	13 896	774 007,20	0,07
NEXI SPA	EUR	5 508	40 792,25	0,01
PRYSMIAN SPA	EUR	5 105	210 172,85	0,02
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	16 008	781 670,64	0,07
SNAM	EUR	219 666	1 022 545,23	0,09
TERNA	EUR	121 713	919 420,00	0,08
UNICREDIT SPA	EUR	163 857	4 025 147,21	0,35
TOTAL ITALIE			18 349 822,66	1,61

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	20	513,50	0,00
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	10	589,80	0,00
TOTAL LUXEMBOURG			1 103,30	0,00
PAYS-BAS				
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	254 424	3 457 622,16	0,31
ADYEN NV	EUR	1 131	1 319 424,60	0,11
AEGON NV	EUR	520 266	2 730 355,97	0,24
AERCAP HOLDINGS	USD	16 861	1 134 395,08	0,10
AIRBUS SE	EUR	67 583	9 446 751,74	0,83
AKZO NOBEL	EUR	2 294	171 637,08	0,01
ASML HOLDING NV	EUR	18 902	12 885 493,40	1,14
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	1 610	219 684,50	0,02
EURONEXT NV - W/I	EUR	2 192	172 400,80	0,02
HEINEKEN	EUR	7 162	658 474,28	0,06
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	10	766,00	0,00
ING GROEP NV	EUR	86 283	1 167 063,86	0,10
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	88 386	2 299 361,79	0,20
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	904 227	2 819 379,79	0,24
OCI NV REG	EUR	12 453	326 766,72	0,03
QIAGEN N.V.	EUR	41 340	1 628 796,00	0,14
RANDSTAD N.V.	EUR	10	567,20	0,00
SIGNIFY NV	EUR	2 992	90 717,44	0,01
STELLANTIS NV	EUR	343 706	7 269 381,90	0,64
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	9 627	248 472,87	0,02
WOLTERS KLUWER	EUR	17 054	2 194 849,80	0,20
TOTAL PAYS-BAS			50 242 362,98	4,42
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	48 851	222 516,31	0,01
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	3 495	46 623,30	0,01
JERONIMO MARTINS	EUR	15 627	360 046,08	0,03
TOTAL PORTUGAL			629 185,69	0,05
ROYAUME-UNI				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	26 220	1 584 142,31	0,14
UNILEVER PLC	EUR	11 221	492 096,96	0,04
TOTAL ROYAUME-UNI			2 076 239,27	0,18
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	127 234	5 752 249,14	0,51
TOTAL SUISSE			5 752 249,14	0,51
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			274 049 606,02	24,13
TOTAL Actions et valeurs assimilées			274 049 606,02	24,13
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part Z (C)	EUR	857,257	119 351 931,58	10,50
AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR Part Z-C	EUR	18	2 575 683,00	0,23
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	EUR	75,053	8 689 130,48	0,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART Z C	EUR	654,642	86 836 323,56	7,64
AMUNDI ESG IMPROVERS EURO Part Z C	EUR	705,273	73 225 187,86	6,45
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	EUR	1,538	1 589 055,31	0,14
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	10,583	1 091 412,80	0,10
AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT Z (C)	EUR	160,879	22 105 410,07	1,95
AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	EUR	0,058	655,18	0,00
CPR Actions Euro Restructurations Z-C	EUR	133,675	16 706 911,37	1,47
CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C	EUR	225,153	28 365 452,65	2,50
TOTAL FRANCE			360 537 153,86	31,75
LUXEMBOURG				
AMUNDI FDS EUROPEAN EQUITY RISK PARITY IC	EUR	7 736,277	10 149 995,42	0,89
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS QX EUR C	EUR	101 438,304	138 150 854,98	12,17
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY J2 EUR C	EUR	0,012	26,29	0,00
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C	EUR	529,825	65 038 848,02	5,73
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP Z EUR C	EUR	38 463,449	45 816 506,55	4,03
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	EUR	127 291,185	193 981 582,65	17,08
CPR INVEST EURO STRAT AUTO Z EUR A	EUR	110	12 030 955,20	1,06
TOTAL LUXEMBOURG			465 168 769,11	40,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			825 705 922,97	72,71
TOTAL Organismes de placement collectif			825 705 922,97	72,71
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	18 013	148 174,94	0,02
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	84 117	317 920,20	0,03
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	136 081	1 118 313,66	0,10
ELEC DE PORTUGAL	EUR	180 301	821 271,06	0,07
ENAGAS SA	EUR	1 969	30 056,79	0,00
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	25 318	516 993,56	0,05
REPSOL	EUR	2 205	29 657,25	0,00
SAP SE	EUR	11 655	1 625 639,40	0,14
TELEFONICA SA	EUR	8 511	30 077,87	0,01
TEMENOS AG - REG	CHF	1 415	119 050,55	0,01
UNICREDIT SPA	EUR	1 242	30 509,73	0,00
VIVENDI	EUR	139 451	1 349 327,88	0,11
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 136 992,89	0,54
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
GOLD SACH GR L3RUSD+1.17% 15-05-26	USD	110 000	100 959,57	0,00
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.95% 15-04-25	EUR	6 083 000	6 214 724,83	0,55
LAND BERLIN E3R+0.5% 28-04-26	EUR	951 000	970 229,22	0,09
NRW BANK EX LANDESBANK NORDRHEINWESTF 0.125% 13-05-24	EUR	2 579 000	2 547 664,09	0,23
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 833 577,71	0,87
TOTAL Titres reçus en garantie			15 970 570,60	1,40
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-15 970 570,60	-1,40
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BECHTLE AG	EUR	1 595	72 397,05	0,01
CONTINENTAL AG	EUR	400	30 768,00	0,00
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	61 000	490 928,00	0,04
ENCAVIS AG	EUR	7 392	115 241,28	0,01
FRESENIUS MEDICAL	EUR	5 517	209 425,32	0,02
FUCHS PETROLUB SE	EUR	2 682	108 084,60	0,01
GERRESHEIMER AG	EUR	1 385	130 674,75	0,01
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	1 732	126 193,52	0,01
NEMETSCHKEK	EUR	17 397	1 365 316,56	0,12
RATIONAL AG	EUR	1 945	1 360 527,50	0,12
VOLKSWAGEN AG	EUR	891	105 538,95	0,01
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	1 232	137 737,60	0,01
ZALANDO SE	EUR	2 911	62 440,95	0,01
TOTAL ALLEMAGNE			4 315 274,08	0,38
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	15 216	858 182,40	0,08
VERBUND	EUR	16 471	1 384 387,55	0,12
TOTAL AUTRICHE			2 242 569,95	0,20
BELGIQUE				
ACKERMANS HAAREN	EUR	672	106 713,60	0,00
D'IETEREN GROUP	EUR	2 964	524 331,60	0,05
LOTUS BAKERIES	EUR	123	1 012 290,00	0,09
TOTAL BELGIQUE			1 643 335,20	0,14
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	6 000	799 800,00	0,07
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	3 000	120 480,00	0,01
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	47 568	1 335 709,44	0,12
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	19 879	368 258,48	0,03
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	13 480	363 960,00	0,03
TELEFONICA SA	EUR	93 646	330 944,96	0,03
TOTAL ESPAGNE			3 319 152,88	0,29
FINLANDE				
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	100 417	920 823,89	0,08
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	16 613	208 077,83	0,02
TOTAL FINLANDE			1 128 901,72	0,10
FRANCE				
BOUYGUES	EUR	14 206	484 708,72	0,04
CARREFOUR	EUR	40 203	665 962,70	0,06
REMY COINTREAU	EUR	3 363	386 745,00	0,04
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	6 497	1 556 031,50	0,14
VALEO SA	EUR	4 088	56 884,52	0,00
TOTAL FRANCE			3 150 332,44	0,28
IRLANDE				
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	18 906	155 369,51	0,02
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	127 270	4 566 447,60	0,40
TOTAL IRLANDE			4 721 817,11	0,42
ITALIE				
A2A Az./ EX AEM	EUR	74 399	138 307,74	0,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMPLIFON	EUR	12 707	398 237,38	0,03
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	70 812	1 352 863,26	0,12
BANCO BPM SPA	EUR	19 244	92 005,56	0,01
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	20 336	207 732,25	0,02
DIASORIN SPA	EUR	164	15 291,36	0,00
FINECOBANK SPA	EUR	59 048	802 167,09	0,07
HERA SPA	EUR	45 587	135 484,56	0,01
INTERPUMP GROUP	EUR	1 640	76 866,80	0,01
LEONARDO SPA	EUR	23 296	347 925,76	0,03
MEDIOBANCA SPA	EUR	23 201	259 967,21	0,02
NEXI SPA	EUR	6 200	45 917,20	0,00
TERNA	EUR	8 853	66 875,56	0,01
TOTAL ITALIE			3 939 641,73	0,35
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	52 753	1 354 433,28	0,12
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	2 372	139 900,56	0,01
TOTAL LUXEMBOURG			1 494 333,84	0,13
PAYS-BAS				
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	14 000	1 910 300,00	0,17
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	4 084	312 834,40	0,03
OCI NV REG	EUR	39 085	1 025 590,40	0,09
RANDSTAD N.V.	EUR	1 726	97 898,72	0,01
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	36 239	935 328,59	0,08
TOTAL PAYS-BAS			4 281 952,11	0,38
PORTUGAL				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	102 000	1 360 680,00	0,11
JERONIMO MARTINS	EUR	59 600	1 373 184,00	0,12
TOTAL PORTUGAL			2 733 864,00	0,23
ROYAUME-UNI				
UNILEVER PLC	EUR	3 601	157 921,86	0,01
TOTAL ROYAUME-UNI			157 921,86	0,01
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			33 129 096,92	2,91
Indemnités sur titres prêtés			21 561,74	0,01
Indemnités sur titres empruntés			-49,05	0,00
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	41	-7 410,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-7 410,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			-7 410,00	-0,01
TOTAL Instruments financier à terme			-7 410,00	-0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	8 640	8 640,00	0,01
TOTAL Appel de marge			8 640,00	0,01
Créances			574 624,48	0,05
Dettes			-24 113 033,55	-2,13
Comptes financiers			26 319 408,26	2,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			1 135 688 367,79	100,00

Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	EUR	4,097	130,55
Parts AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	EUR	4 898 916,722	231,82

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Annexe(s)

Produit**AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO - PM (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013433752 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO, vous investissez dans des OPC et/ou des actions des entreprises principalement de la zone Euro. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser à moyen terme une performance supérieure à son indice de référence le MSCI Euro (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières de la zone euro via une sélection active d'OPC et de titres vifs, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres vifs et/ou des OPC mettant en oeuvre des stratégies d'investissement complémentaires dans le but de diversifier les sources de performances potentielles et de réduire la concentration des risques.

Après avoir établi un scénario boursier en s'appuyant sur les analyses internes à la société de gestion, l'équipe de gestion sélectionne les OPC présentant les meilleures opportunités en termes de potentiel de performance selon une approche purement fondamentale (analyse approfondie des caractéristiques des entreprises) et/ou selon une approche par les risques (mesure de risques). L'équipe de gestion cherchera donc à construire un portefeuille composé principalement d'OPC de gestion active et d'actions disposant d'un potentiel de performance qui est fonction du niveau de risque calibré par le scénario boursier.

Le fonds pourra être exposé au minimum 60% en de son actif net en actions des pays de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de toutes capitalisations et sans restriction de secteurs.

Le fonds pourra également être composé d'obligations publiques et privées de la zone euro sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement en investissant essentiellement dans des OPC de gestion active. Par construction, les paris spécifiques propres à chaque OPC sous-jacent peuvent être atténués par la diversification des stratégies. Il en ressort que le fonds est plus proche de son indicateur de référence que les OPC dans lesquels il investit. Ainsi la proximité attendue avec l'indicateur de référence n'est pas la conséquence d'une contrainte de gestion, mais de processus d'investissement visant à la diversification des risques.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

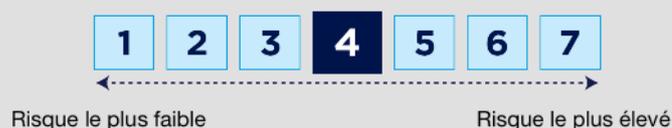
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 580	€1 640
	Rendement annuel moyen	-84,2%	-30,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 440	€7 620
	Rendement annuel moyen	-25,6%	-5,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 480	€11 200
	Rendement annuel moyen	-5,2%	2,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 770	€13 550
	Rendement annuel moyen	27,7%	6,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2018 et le 31/10/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 125	€1 803
Incidence des coûts annuels**	11,4%	3,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,93% avant déduction des coûts et de 2,29% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,31% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	118,00 EUR
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7,53 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010106880 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO, vous investissez dans des OPC et/ou des actions des entreprises principalement de la zone Euro. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser à moyen terme une performance supérieure à son indice de référence le MSCI Euro (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières de la zone euro via une sélection active d'OPC et de titres vifs, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres vifs et/ou des OPC mettant en oeuvre des stratégies d'investissement complémentaires dans le but de diversifier les sources de performances potentielles et de réduire la concentration des risques.

Après avoir établi un scénario boursier en s'appuyant sur les analyses internes à la société de gestion, l'équipe de gestion sélectionne les OPC présentant les meilleures opportunités en termes de potentiel de performance selon une approche purement fondamentale (analyse approfondie des caractéristiques des entreprises) et/ou selon une approche par les risques (mesure de risques). L'équipe de gestion cherchera donc à construire un portefeuille composé principalement d'OPC de gestion active et d'actions disposant d'un potentiel de performance qui est fonction du niveau de risque calibré par le scénario boursier.

Le fonds pourra être exposé au minimum 60% en de son actif net en actions des pays de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de toutes capitalisations et sans restriction de secteurs.

Le fonds pourra également être composé d'obligations publiques et privées de la zone euro sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement en investissant essentiellement dans des OPC de gestion active. Par construction, les paris spécifiques propres à chaque OPC sous-jacent peuvent être atténués par la diversification des stratégies. Il en ressort que le fonds est plus proche de son indicateur de référence que les OPC dans lesquels il investit. Ainsi la proximité attendue avec l'indicateur de référence n'est pas la conséquence d'une contrainte de gestion, mais de processus d'investissement visant à la diversification des risques.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 710	€1 770
	Rendement annuel moyen	-82,9%	-29,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 020	€8 380
	Rendement annuel moyen	-19,8%	-3,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 260	€12 210
	Rendement annuel moyen	2,6%	4,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 780	€14 790
	Rendement annuel moyen	37,8%	8,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€387	€1 138
Incidence des coûts annuels**	3,9%	2,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,08% avant déduction des coûts et de 4,07% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,33% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	129,79 EUR
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Identifiant d'entité juridique :
969500J2BBBIA6L2FZ12

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **77,96 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **MSCI EURO**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales

et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,166 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **1,097 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 1,134 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 1,047 (C).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
A-F EUROLAND	Finance	Fonds	Luxembourg	19,27 %

du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2024 au 31/12/2024**

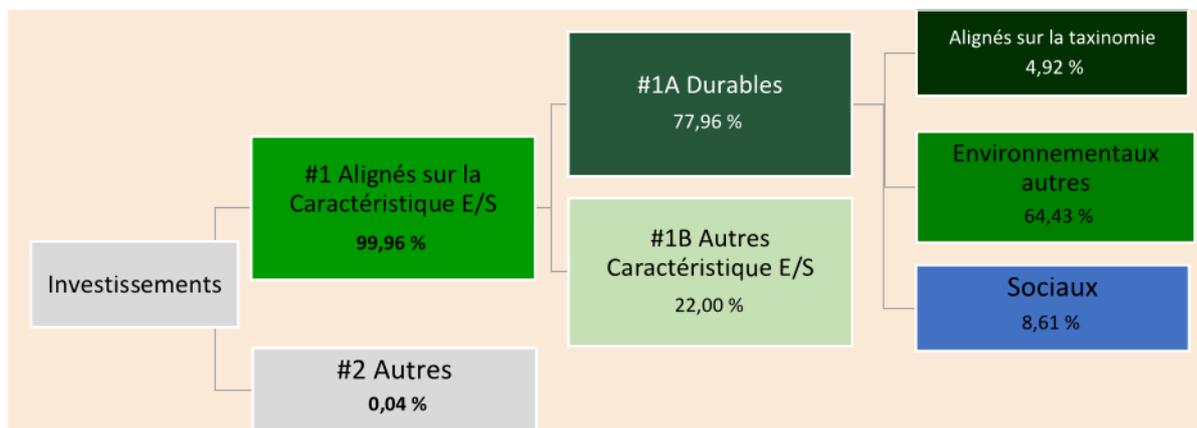
EQ-Z EUR				
A-F EUROLAND EQ DYNAMC M-FACTOR-Q-X EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	13,05 %
AMUNDI ACT EURO ISR-Z (C)	Finance	Fonds	France	9,35 %
AMUNDI ESG IMPROVERS EURO - Z (C)	Finance	Fonds	France	8,44 %
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - Z (C)	Finance	Fonds	France	7,88 %
A-F EUROLAND EQ SMALL CAP-Z EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	4,15 %
CPR INV EURP STRAT AUTONOMY Z EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	4,00 %
A-F EUROLAND EQUITY RISK PARITY-I EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	3,24 %
AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT-Z (C)	Finance	Fonds	France	1,90 %
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	Pays-Bas	1,30 %
CPR EUROLAND ESG -IC-	Finance	Fonds	France	1,06 %
SAP SE / XETRA	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	Allemagne	1,05 %
AIRBUS SE	Industrie	Biens d'équipement	Pays-Bas	0,88 %
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - Z (D)	Finance	Fonds	France	0,83 %
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Conso Cyclique	Biens de conso. durables & vêtement	France	0,82 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	73,79 %
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	4,38 %
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	2,73 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	1,70 %
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	1,64 %

<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	<i>1,63 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	<i>1,47 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	<i>1,34 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	<i>0,96 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	<i>0,94 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	<i>0,88 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	<i>0,81 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	<i>0,76 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	<i>0,62 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	<i>0,57 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	<i>0,56 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	<i>0,41 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	<i>0,40 %</i>

<i>Matériaux</i>	<i>Bâtiments</i>	<i>0,38 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>0,37 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Services commerciaux & professionnels</i>	<i>0,31 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>0,28 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>0,27 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	<i>0,16 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	<i>0,11 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	<i>0,10 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics de gaz</i>	<i>0,09 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	<i>0,08 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	<i>0,01 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>0,04 %</i>

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 4,92 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile

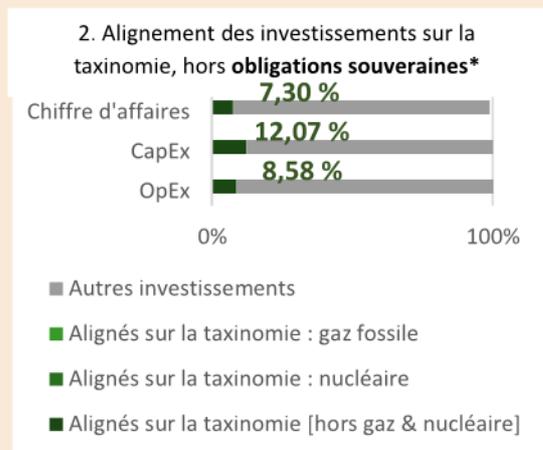
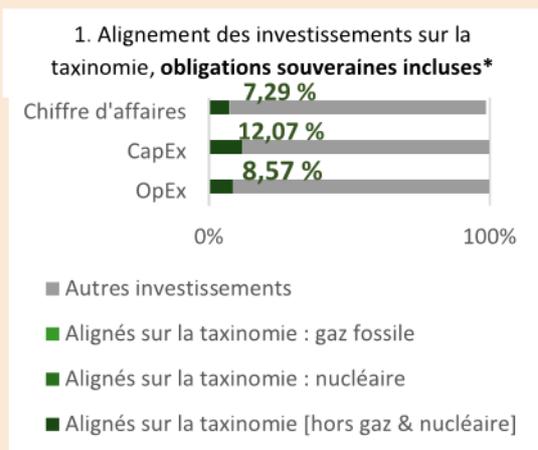
Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Au 31/12/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,56 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 4,54 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 2.60%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **64,43 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **8,61 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Loi Energie Climat (LEC)

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

@@@LEC_FR

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite